

REMISE EN QUESTION DU PROJET RABASKA : LA FCCQ DIT C'EST ASSEZ !!

Montréal, le 6 février 2008 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) est inquiète des sérieux dérapages dans le dossier Rabaska, alimenté par les déclarations de certains groupes qui tentent par tous les stratagèmes de faire avorter le projet de port méthanier Rabaska.

Depuis bientôt trois ans, le projet Rabaska est étudié par bon nombre d'organismes, par plusieurs experts et a passé avec succès l'exigeant tamis que constituent le BAPE, l'agence canadienne d'évaluation environnementale en plus du processus TERMPOL sur les aspects maritimes du projet. Et pourtant, force est de constater que certains groupes tentent à nouveau de discréditer le processus du BAPE auquel ils ont participé.

Le terminal méthanier Rabaska est une opportunité capitale pour le Québec qui lui permettrait d'améliorer sa compétitivité économique, de diminuer la facture énergétique des agents économiques et d'améliorer l'environnement.

Abandonner le projet aujourd'hui signifie que l'on ferme la porte :

- à des investissements de l'ordre de 2,2 milliards de dollars.
- à la création d'environ 8 700 emplois temporaires pendant la construction et de 400 emplois permanents pour le fonctionnement.
- à la création d'activités en termes de PIB de l'ordre de 60 millions de dollars.
- à des investisseurs dont les besoins énergétiques sont importants.
- au maintien ou l'expansion d'entreprises déjà présentes au Québec et dont la compétitivité dépend de la sécurité des approvisionnements et des coûts de l'énergie.
- au gain social pour le Québec en permettant de libérer de l'électricité qui pourra être utilisée dans des usages à haute valeur ajoutée et donc plus rentables pour Hydro-Québec et l'ensemble des citoyens du Québec.

Tous ces avantages se traduiraient par une activité économique accrue et donc par des emplois plus élevés et par des revenus plus importants pour les travailleurs et les entreprises. Étant donné que le projet a reçu l'aval des instances environnementales, d'où vient ce nouveau vent d'immobilisme, voire de recul? Le Québec ne peut se permettre de stagner, il en va de son avenir sur la scène internationale.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres en matière de politiques publiques et en ce sens, sert de modèle pour un environnement d'affaires innovateur et concurrentiel.

Renseignements :

Stéphanie Lincourt
Directrice des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
Tél. : 514 844-9571, poste 3240
Cell. : 514 467-7220
stephanie.lincourt@fccq.ca